

### **PACS**

Gladys COUVRAT & Thomas HENNO (Le Village) ont choisi d'unir leur destinée avec un Pacte Civil de Solidarité. Ils étaient entourés de leur famille.



### **IMPORTANT :**

#### **Info Express Mairie**

L'équipe municipale souhaite améliorer la diffusion des informations. Pour les habitants souhaitant être informés en exclusivité des dernières actualités, vous pouvez vous inscrire à la newsletter de la mairie : Info Express sur <http://www.montaud.fr/4845-recevez-les-infos-express.htm>.

### **Critérium du Dauphiné**

La course cycliste traversera la Commune le **jeudi 13 août**, lors de l'étape Vienne – Col de Porte.

Les cyclistes arriveront donc de Saint-Quentin-sur-Isère pour redescendre vers Veurey-Voroize.

La circulation est interdite aux véhicules de **14h15 à 16h15**, sur la RD218 (Route départementale St Quentin/Montaud) et sur la RD3 (Route départementale Montaud/Veurey).



## Agenda

**Jeudi 13 août – Critérium du Dauphiné**

**Du 17 au 31 août – relevé des compteurs d'eau**

**Rentrée scolaire  
Mardi 1<sup>er</sup> septembre**

**Prochain Conseil municipal  
MARDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE à 20h30  
à La Montaudine**

**Bureaux fermés du 03 au 07 août  
samedi 22 et vendredi 28**

### **SMVIC**

Plusieurs « guides découvertes » à votre disposition :

- Agenda de l'été
- Guide 2020 Artisanat
- Guide 2020 hébergements
- Guide 2020 Producteurs
- Guide 2020 Restaurants

Des guides à la demande sur Edit Yourself, une solution de publication connectée qui permet de créer et d'éditer facilement des documents personnalisés avec les données issues de la plateforme APIDAE.

Ces guides sont aussi disponibles sur [www.tourisme.saintmarcellin-vercors-isere.fr/fr-2/espace-telechargement/](http://www.tourisme.saintmarcellin-vercors-isere.fr/fr-2/espace-telechargement/)

### **Urbanisme - avis favorable**

#### **Déclaration Préalable :**

Robert Ceccon le 22/05 pour abri bois  
Hédi Slim le 8/06 pour clôture  
Marc Daguet le 8/6 pour branchements  
Gabriel Glénat-Jaime le 8/6 pour rénovation terrasse  
Robert Alleyron-Biron le 16/06 pour fenêtre de toit  
Le Fougat à Toto le 16/06 : condamnation d'une porte  
Nelly Agostinho le 16/06 pour piscine  
Pascal Coing-Belley le 16/06 pour piscine  
Joël Daguet le 29/06 pour remblais  
Joël Daguet le 29/06 pour travaux sur bâtiment agricole  
Guillaume Lombart le 16/07 pour fenêtre de toit  
Vincent Gobaille le 16/07 pour piscine

#### **Permis de Construire :**

Grégory Chorot le 30/03 construction maison  
Mathias Perrette le 07/05 modificatif sur PC

# CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa séance du 30/06/2020, le Conseil a décidé

## **Impôts directs – Taux**

De ne pas augmenter les taux actuels :

Taxe Foncière propriétés bâties : 15%

Taxe Foncière propriétés non bâties : 40%

Le taux de la taxe d'habitation est figé par l'Etat à 9%.

## **Budget primitif 2020**

De voter le budget primitif 2020. Plus de détails dans le bulletin.

## **Affectation excédent Fonctionnement**

D'affecter l'excédent de fonctionnement 2019 comme suit :

Section investissement : 102 473€.

Section fonctionnement : 14 514€

## **Travaux Voirie**

D'attribuer les travaux de voirie communale des Etroits à la société GUINTOLI pour 21 802€ H.T.

## **Emploi – autorisation d'embauche**

De donner pouvoir à M. Francis COLIN pour réaliser des contrats de travail pour les remplacements en cas de congés annuels, de congés maladie et de surcroît d'activité.

## **Consultation – Travaux**

- De lancer une consultation pour la réalisation des travaux :

Parking des Ramées : enrobés

Plan Ecoles : charpente, menuiseries extérieures, insonorisation salle de motricité et salle de réfectoire de la cantine

- De reporter les consultations pour :

Local technique

Clôture jeux des Ramées

## **Règlement périscolaire 2020/2021**

D'approuver le règlement périscolaire 2020/2021.

## **Tarif des services périscolaires**

DECIDE de fixer les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 :

Cantine : augmentation de 0,30€ le repas

Garderie : sans changement

Tarif salariés et élus : 3,47€ au lieu de 3,15€

Tarif portage des repas à domicile : 11,60€ au lieu de 11,30€

## **Acquisition terrains**

1/ A la suite de la demande du notaire concernant la vente de la parcelle B109 située « La Combe », la Commune ayant un « droit de préférence »,

De ne pas acquérir la parcelle n° B109.

2/ A la suite de la proposition d'achat du terrain de décollage des parapentes situé à Combe Noire, De reporter cette question à la réunion de septembre.

## **Classement voies communales**

- Chemin des Muets

En vue de rectifier l'implantation de la voie communale pour permettre le partage de la propriété, une procédure est à mettre en place.

De lancer la procédure, frais de géomètre : 1 248€ TTC.

- Chemin de Colombière

Afin de procéder au classement de la voie communale, vu la demande des propriétaires, De lancer la procédure, frais de géomètre : 1 884€.

## **Sorties piscine et intervenant sportif**

Suite à la demande des enseignants concernant : 1/ 10 sorties piscine à Sassenage, de septembre et décembre,

De prendre en charge les sorties piscine (rendues obligatoires par l'Education Nationale) et d'accepter la convention avec la commune de Sassenage.

2/ Intervenant sportif, les lundis matin,

De renouveler le contrat pour l'année 2020/2021 de l'intervenant sportif.

## **Référents et commissions**

Association des Femmes Elues de l'Isère (AFEI) : Laura Lambert

Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) : Stéphane Coing-Belley

Collège de Tullins : Jean-Guy Drevetton

Commission de contrôle (élections) :

Membres extérieurs – Philippe Coing-Roy et Claire Szuter

Conseillers municipaux – Hédi Slim et Sébastien Coing-Roy

Commission Communale des Impôts Directs : une liste de 12 personnes titulaires et 12 personnes suppléantes. Les services des impôts choisiront 6 titulaires et 6 suppléants

## **Autorisation dépôt dossiers d'urbanisme**

Dans le cadre des travaux sur la grange du Village et des bâtiments scolaires,

D'autoriser M. Francis Colin à déposer une déclaration préalable pour la réalisation de ces travaux.

## **COVID – Convention SMVIC**

Dans le cadre de la période COVID, la SMVIC a pris en charge :

- Le paiement des factures d'achat des masques et du gel,
- Les démarches auprès de l'Etat, de la Région pour les aides apportées

D'autoriser le Maire à signer avec la SMVIC la convention pour un montant de 1 131,65€.

## **Indemnités élus – date prise de fonction**

A la suite de la demande du trésorier concernant le règlement des indemnités des élus.

De compléter sa décision du 02 juin 2020 en précisant que les indemnités élus sont à verser dès le 23 mai 2020. La date d'entrée en vigueur des indemnités est bien fixée au 23 mai 2020, pour tous les élus ayant une délégation.